



AVIS N°018/2021/BVMAC/DG

PREMIÈRE COTATION
OBLIGATION « EOG 6% NET 2021-2026 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que le Ministère de l'Economie et de la Relance du Gabon procédera le **vendredi 30 juillet 2021** à la première cotation de l'Emprunt Obligataire dénommé « **EOG 6% NET 2021-2026** ».

L'intégralité des titres sur le marché primaire, soit **dix-huit millions huit cent quatre-vingt-deux mille sept cent soixante-quinze (18 882 775) obligations**, sera admise sur le compartiment C-Obligataire de la cote permanente de la BVMAC.

Les investisseurs qui désirent obtenir plus d'informations sur les titres obligataires « **EOG 6% NET 2021-2026** » sont priés de communiquer avec l'Arrangeur et Chef de file, les Co-Arrangeurs et Co-Chefs de file et le syndicat de placement de l'opération.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est l'offre à prix ouvert avec un cours de référence fixé à **100% soit 10 000 (dix mille) FCFA**.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les Sociétés de Bourse (SDB) agréées par la COSUMAF ou la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87 ou à l'adresse e-mail : bvmac@bvmac.cm.

Fait à Douala, 26 juillet 2021 *EM PB 03*

Le Directeur Général,



Jean Claude NGBWA